



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
1.7bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. GONZALEZ
Directeur territorial
Réf. MG/TP

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 14 DECEMBRE 2017

=====

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2017 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-sept, le 13 décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 7 décembre 2017.

Etai^{ent} présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mme BOURDON, M. DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. MAZURE, Mmes DELPORTE, DELELIS, M. MILLET (ayant donné pouvoir à Mme CORRE jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°4), Mme POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL (n'ayant pas donné pouvoir jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°5), BOUKERCHA, MANKOU, Mme CHOCHOI (ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE avant l'examen et le vote de la délibération n°2).

Etai^{ent} excusés : Mme FLAMENT ayant donné pouvoir à M. DELSERT, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, M. RUDYNSKI ayant donné pouvoir à Mme VINCENT, M. GAYANT ayant donné pouvoir à M. DECOURCELLES, Mme BRETON ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS n'ayant pas donné pouvoir, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. NORMAND n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS n'ayant pas donné pouvoir, M. BABIC n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Jean-François CECAK, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2017
COMPTE-RENDU



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 22 novembre 2017.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 2** : RECENSEMENT DE LA POPULATION RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS ET DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 3** : AVIS SUR LES DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL DU DIMANCHE DANS LES COMMERCES DE DETAIL AU TITRE DE L'ANNEE 2018

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 28

Contre : 2 (MM. DECOURCELLES, GAYANT)

Abstention : 0

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

⇒ **rapport n° 4** : REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL)

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 5** : RECOURS AU PERSONNEL DES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES POUR DES MISSIONS PONCTUELLES OU DES PETITS TRAVAUX OCCASIONNELS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 6** : DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES – VEHICULE DE FONCTION – ANNEE 2018

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 7** : RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – ANNEE 2016 ET ORIENTATION 2017

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Le Conseil prend acte, après débat, du rapport à l'unanimité.*

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

⇒ **rapport n° 8** : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Le Débat d'Orientations Budgétaires ayant été présenté par le Maire, le Conseil prend acte du débat qui a suivi à l'unanimité.*

⇒ **rapport n° 9** : SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 30

Contre : 1 (M. DUCASTEL)

Abstention : 0

⇒ **rapport n° 10** : ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES
(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 11** : GARANTIE D'EMPRUNT A SIA HABITAT POUR UN MONTANT DE
1 737 650,00 €

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 29

Contre : 2 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA)

Abstention : 0

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ **rapport n° 12** : AUTORISATION DE CESSION PAR L'E.P.F. NORD-PAS-DE-CALAIS AU
PROFIT DU S.M.T. ARTOIS-GOHELLE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS A LENS RUE JEAN
LETIENNE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 13** : ACQUISITION AUPRES DE MONSIEUR CLAUDE FERNAND DUWEZ D'UNE
PARCELLE DE TERRAIN NON BATI SISE A LENS RUE LOUISE MICHEL – CIMETIERE NORD

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 14** : CESSION AUPRES DU MINISTERE DE LA JUSTICE D'UN ENSEMBLE BATI ET
NON BATI SIS RUE DE L'HOSPICE ET RUE ARTHUR LAMENDIN A LENS

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 15** : CESSION AUPRES DE MONSIEUR ERIC FREGY D'UN BIEN NON BATI SIS SQUARE SEGHERS A LENS

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 16** : PROJET DE FUTUR CENTRE HOSPITALIER – AVIS DE LA COMMUNE SUR LE DOSSIER DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 17** : LEVEE D'UNE CONDITION PARTICULIERE A LA VENTE DU 21 NOVEMBRE 1967 ENTRE LA VILLE ET LA S.A. « ENTREPRISE DE GENIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS »

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

⇒ **rapport n° 18** : OUVERTURE PARTIELLE DE LA PISCINE OLYMPIQUE MUNICIPALE – EVOLUTION DES TARIFS

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 19** : CREATION D'UNE ECOLE MUNICIPALE DE SPORT – TARIFICATION – CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 20** : STAGES SPORTIFS DES VACANCES SCOLAIRES – TARIFS DE PARTICIPATION DES FAMILLES

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 21** : SIGNATURE DE CONVENTIONS AUTORISANT LE PAIEMENT PAR COUPON SPORT – ANCV ET PAR TICKET LOISIRS JEUNES POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES ET ANIMATIONS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 22** : SEJOURS VACANCES – PARTICIPATION DES FAMILLES – ANNEE 2018

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 23** : ACCUEILS DE LOISIRS SANS HERBEGEMENT – MODALITES GENERALES D'ORGANISATION

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

Avis favorable de la commission services à la population

En fin de délibération, il sera indiqué que Monsieur le Maire, ou son représentant, sont autorisés à engager les démarches nécessaires ainsi que détaillées dans la délibération.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 24** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2017

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ rapport n° 25 : GRAFF IN LENS – PRINCIPES GENERAUX
(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

Avis de la commission finances

Avis favorable de la commission services à la population

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ rapport n° 26 : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 10 décembre 2017, M. DUCASTEL a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 13 décembre 2017 :

Question 1 (M. DUCASTEL) : Le BHNS et ses travaux perturbent fortement la circulation et l'activité économique de nombreuses villes du bassin minier et de Lens en particulier. En tant que Maire de Lens, vous êtes membre du SMT Artois Gohelle qui pilote les travaux. A plusieurs reprises, des initiatives malheureuses de sens de circulation ou d'installation de nouveaux feux ont provoqué des bouchons et des retards importants pour les usagers de la route. A tel point que vous avez même dû réagir il y a quelques jours sur ce sujet compte tenu de la pagaille généralisée dans le quartier de la gare jusqu'à la RN 43. Ma question : devant ce qui semble être un manque de concertation ou de cohésion pour ces travaux dont on constate de plus en plus les nuisances au quotidien, pouvez-vous nous expliquer comment ceux ci sont décidés en amont et quels services de la mairie sont associés au préalable aux équipes SMT chargées d'implanter ces travaux en ville ?

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Question 2 (M. DUCASTEL) : Le BHNS et ses travaux ont eu pour conséquence entre autres de faire disparaître les terrasses de la rue de la gare le plus souvent avec des pertes pour les commerçants concernés. Le projet que nous soutenons de rénovation du quartier de la gare et de l'Apollo aura, nous l'espérons, un effet positif sur le flux allant rue de la paix et rue de la gare. Dans ce contexte, quelle sera votre politique concernant les terrasses en ville et notamment rue de la gare ? Il nous semble essentiel de les maintenir et de les développer en ville, les travaux du BHNS rue de la gare peuvent poser question sur leur avenir au vu de l'espace restant actuellement.

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 19 heures 42.